RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
Département du territoire
Service de surveillance des communes

PR-686

Diffusion
M. Pagani
Mme Salerno
MM. Tornare
Mugny
Maudet
Moret
Burri
Kanaan
Mmes Irminger
Pürro
MM. Deuel
Krebs
Lévrier
Zagato
Emeterio
Thierrin
SCM
Service juridique
M. Schweri
Dossiers et documentation
MIS
M. Aegerter

Ville de Genève
Administration centrale
Reçu le: 16 JUIL. 2009
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

N/réf. : GZU/IGA/695/09

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 10 juillet 2009

Concerne : Crédit budgétaire supplémentaire 2009 de 212 000 F destiné à la création d'une Antenne d'insertion pour les jeunes en rupture

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 23 juin 2009, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à :

- Surveillance des communes, secteur des finances communales

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :
- Département de l'économie et de la santé
- Direction générale de la jeunesse

Date réelle d'affichage : 2 juillet 2009
Date légale d'affichage : 2 juillet 2009
Fin délai référendaire le : 11 août 2009

Téléphone 022 546 72 40 • Fax 022 546 72 50 • E-Mail communes.administration@etat.ge.ch
Lignes TPG 2-10-19-20 arrêt Palladium ou 32 arrêt Village-Suisse